

Mai 2024

Vista Endeavor III Offshore Feeder Fund, L.P.

Résumé de la publication d'informations sur le site Internet

Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (Règlement « SFDR ») exige qu'un acteur des marchés financiers qui commercialise un produit qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales publie et tienne à jour sur son site Internet certaines informations relatives à ce produit, conformément au SFDR et aux normes techniques de réglementation qui l'accompagnent (les « RTS »).

La présente publication d'informations concerne la société Vista Endeavor III Offshore Feeder Fund, L.P., société en commandite exonérée des îles Caïmans (le « Fonds nourricier »). Le Fonds nourricier a été créé en tant que fonds nourricier qui investira la quasi-totalité de ses actifs dans les participations en commandite de Vista Equity Fund III-B, SCSp, société en commandite de droit luxembourgeois (le « Fonds »).

Le Fonds nourricier a été créé pour agir en tant que fonds nourricier qui investira la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds. Le gérant et gestionnaire de fonds d'investissement alternatif du Fonds (le « gestionnaire de fonds d'investissement alternatif ») a déterminé que le Fonds devrait être classé comme un produit d'investissement qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, au sens de l'Article 8 du SFDR. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatif a également déterminé que le Fonds n'a pas l'intention d'effectuer des investissements durables, y compris des investissements durables sur le plan environnemental et alignés sur la taxinomie, et il n'est nullement garanti que le Fonds réalise des investissements durables au sens du SFDR ou du règlement relatif à la taxinomie de l'UE sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (2022/852) (le « Règlement sur la taxinomie de l'UE »).

L'objectif d'investissement du Fonds nourricier étant d'investir la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds, Citi Global Alternatives, L.L.C. (le « Conseiller en investissement ») a déterminé que le Fonds nourricier devrait également être classé comme un produit d'investissement qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'Article 8 du SFDR.

Les informations publiées sur le site Internet du Fonds en matière de durabilité sont résumées ci-dessous. Les informations relatives au Fonds sont fournies ci-dessous à titre de référence uniquement et ne constituent pas des informations publiées par le Conseiller en investissement ou le Fonds nourricier.

Résumé

Aucun objectif d'investissement durable : Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais il n'a pas comme objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier : Le Fonds soutiendra les sociétés dont il a une majorité de contrôle par l'intermédiaire du portefeuille afin de développer des actions et des initiatives visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de son engagement en faveur de la création de valeur et conformément à l'engagement au niveau de l'entreprise de Vista Equity Partners (« Vista ») visant à réduire les émissions des sociétés du portefeuille de 50 % d'ici 2030 et émettre des émissions nettes de GES nulles sur l'ensemble du portefeuille de capital-investissement et de capital permanent de la société d'ici 2050.

Caractéristique sociale : Le Fonds favorisera la diversité et l'inclusion dans ses sociétés en portefeuille, de la composition du conseil d'administration à la gestion du personnel et aux programmes, en soutenant la diversité raciale et la mixité et en recommandant une réduction des inégalités dans le cadre de son engagement sur la création de valeur.

Stratégie d'investissement : La principale stratégie d'investissement du Fonds consiste à acquérir des participations de contrôle dans des petites capitalisations axées sur les logiciels d'entreprise, les données et les solutions technologiques dont la valeur d'entreprise peut généralement atteindre 250 millions de dollars, puis appliquer son ensemble de processus et de méthodologies exclusifs (« meilleures pratiques Vista ») pour mettre en œuvre le changement, créer de la valeur et générer des rendements positifs pour le Fonds, rapidement et de manière agressive.

Proportion des investissements : Le Fonds appliquera les caractéristiques environnementales et sociales décrites ci-dessus à tous les investissements dans des sociétés en portefeuille lui ayant permis d'obtenir une majorité de contrôle. Il ne peut y avoir aucune garantie ou assurance que le Fonds sera en mesure de mettre en œuvre les caractéristiques sur l'intégralité des investissements.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales : Au cours du processus d'intégration initial et chaque année par la suite, une mesure quantitative de référence des indicateurs clés de performance (« KPI ») devrait être établie dans le Fonds pour tous les investissements dans des sociétés en portefeuille. Les indicateurs de développement durable suivants sont utilisés pour évaluer les progrès en matière :

- De nombre de sociétés dont le portefeuille a obtenu une majorité de contrôle et qui ont défini un objectif à terme provisoire spécifique à la société pour réduire les émissions de GES.
- D'émissions totales de GES (en tonnes équivalent CO₂) dans l'ensemble du portefeuille du Fonds.
- De nombre de conseils d'administration de sociétés intégrées dans le Fonds où au moins une femme occupe la fonction d'administratrice, après un contrôle effectué par Vista.
- De nombre de conseils d'administration de sociétés intégrées dans le Fonds, domiciliées aux États-Unis, contrôlées par Vista et où au moins un administrateur est une personne de couleur.¹

Méthodologies : Lors de la phase post-investissement et de gestion, Vista cherche à impliquer les sociétés de son portefeuille de capital-investissement sur les questions ESG, y compris la mise en œuvre des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds. Vista cherche à engager des conversations régulières et des entretiens de suivi documentés avec la direction des sociétés en portefeuille de Vista.

Caractéristiques environnementales : Pour répondre aux caractéristiques environnementales, chacune des sociétés en portefeuille de Vista doit utiliser une plateforme logicielle interne ou tierce pour mesurer et rapporter son empreinte GES. L'outil logiciel tiers proposé aux sociétés en portefeuille de Vista fournit un ensemble prédéfini de questions pour calculer les émissions de GES conformément aux normes de GHG Protocol. Les entreprises ont également accès à un ensemble de ressources supplémentaires et au soutien de l'équipe ESG de Vista. Une fois que les sociétés ont défini leur empreinte carbone de référence, Vista s'efforce de leur permettre de définir des objectifs scientifiques de réduction des émissions à court terme dans les deux ans suivant l'investissement de Vista.

Caractéristiques sociales : Vista met l'accent sur la création de meilleures pratiques et la mise en place d'un barème au sein des sociétés de son portefeuille, en modélisant la manière dont les entreprises peuvent constituer et favoriser efficacement des effectifs divers et des cultures inclusives. Vista fournit aux sociétés en portefeuille un modèle de reporting en matière de diversité, équité et inclusion (DEI)

¹ Les données relatives aux personnes de couleur pour les conseils d'administration des sociétés en portefeuille en dehors des États-Unis d'Amérique ne peuvent pas être rapportées en raison de la réglementation sur la confidentialité des données. Par conséquent, ce KPI n'inclura pas de données concernant les sociétés en portefeuille en dehors des États-Unis. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'engagement de Vista en matière de diversité des membres du conseil d'administration en ce qui concerne les personnes de couleur s'applique à toutes les sociétés en portefeuille, où qu'elles se trouvent.

pour le Conseil d'administration qui permet à la direction de l'entreprise de rendre compte chaque trimestre à leur Conseil d'administration de l'état de leurs initiatives DEI. En outre, les initiatives DEI de Vista sont mises en avant par le biais de ses sommets de partage des meilleures pratiques Sharing Summits (Best Practice Sharing Summits, BPSS), qui sont des événements à l'échelle du portefeuille ciblant le niveau de discipline de la pratique.

Sources et traitement des données : Vista propose des logiciels tiers aux sociétés du portefeuille et s'appuie sur les rapports des sociétés du portefeuille afin d'obtenir des données visant à évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds. Vista examine et s'engage auprès des sociétés du portefeuille afin de garantir l'exactitude des données. Certaines données peuvent être estimées.

Limites des méthodologies et des données : Les limites des méthodologies et des données peuvent résulter d'un manque de données disponibles et/ou d'un manque d'infrastructures pour la collecte et le traitement des données des sociétés bénéficiaires des investissements. Les statistiques sur la diversité au sein des conseils d'administration n'incluent actuellement pas de données concernant les personnes qui ne sont pas membres du conseil d'administration de Vista ou membres externes nommés, en raison de l'absence d'un processus de collecte de données pour les personnes n'appartenant à aucun de ces deux groupes.

Diligence raisonnable : Au cours de la phase de diligence raisonnable, l'analyse ESG est intégrée au processus d'investissement pour identifier les risques ESG importants. Au début du processus de diligence raisonnable, l'équipe ESG collabore avec l'équipe de création de la valeur de Vista, des conseillers externes et des experts du domaine pour mener une étude en matière de cybersécurité, de confidentialité, de diversité, d'équité et d'inclusion dans la société, ainsi que sur d'autres pratiques ESG. En outre, le cas échéant, Vista fait appel à des cabinets d'avocats et des consultants pour renforcer son évaluation des risques ESG importants dans le secteur d'une société ou dans le cadre de son approche de la gestion des risques ESG. Les conclusions importantes sont communiquées au comité d'investissement et aux équipes de direction et sont incluses dans la liste des 100 jours de la société.

Politiques d'engagement : Vista cherche à effectuer sa première évaluation ESG dans les 100 jours environ suivant la clôture de l'acquisition d'une nouvelle société en portefeuille. Par la suite, des évaluations ESG sont effectuées chaque année.

Indice de référence désigné : Aucun indice de référence n'a été adopté pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Informations importantes

Chez Citi Private Bank, nous prenons la confidentialité de vos données au sérieux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Web : <https://www.privatebank.citibank.com/privacy>

Citi Private Bank est une entreprise de Citigroup Inc. (« Citigroup ») qui permet à ses clients d'accéder à un large éventail de produits et de services disponibles par l'intermédiaire de banques et de sociétés non bancaires affiliées à Citigroup. Tous les produits et services ne sont pas fournis par toutes les sociétés affiliées ou ne sont pas disponibles dans tous les pays. Aux États-Unis, les produits et services d'investissement sont fournis par Citigroup Global Markets Inc. (« CGMI »), membre de la FINRA et de la SIPC, Citi Private Advisory, LLC (« CPA »), membre de la FINRA et de la SIPC, et Citi Global Alternatives, LLC (« CGA »).

En dehors des États-Unis, les produits et services d'investissement sont fournis par d'autres sociétés affiliées à Citigroup. Les services de gestion d'investissement (y compris la gestion de portefeuille) sont disponibles par l'intermédiaire de CGMI, CGA, Citibank, N.A. et d'autres sociétés de conseil affiliées. Ces sociétés affiliées à Citigroup, y compris CGA, seront rémunérées pour les services respectifs de gestion d'investissement, de conseil, d'administration, de distribution et de placement qu'elles pourraient proposer.

© 2024 Citigroup Inc. Tous droits réservés. Citi et Citi with Arc Design sont des marques de service déposées de Citigroup ou de ses sociétés affiliées.